



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
Restreinte

UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/14/Rev.1
28 février 2002

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Trente-sixième réunion
Montréal, 20-22 mars 2002

**MODIFICATIONS SUPPLÉMENTAIRES DE LA RÉPARTITION
DES RESSOURCES**

Introduction

1. À leur 11^e Réunion, les Parties décidaient, entre autres, «d'adopter un budget pour 2000-2002 de 475 700 000 US \$ à la condition que sur ce montant 35 700 000 US \$ soit fournis par des fonds non alloués en 1997-1999 et que le Comité exécutif prenne toute mesure pour veiller à ce que, dans toute la mesure du possible, l'ensemble des ressources du budget 2000-2002 soient engagées d'ici la fin de 2002.. (Décision XI/7)

2. Dans le contexte de l'examen des projets de plans d'activités soumis par les agences bilatérales et les agences d'exécution à sa 35^e Réunion, le Comité exécutif a décidé une allocation de ressources de 176 millions de dollars US pour 2002 et a autorisé le Secrétariat du Fonds à ajuster les allocations de ressources du montant des intérêts et des fonds retournés par les projets réalisés ou annulés. Lorsque les comptes finaux du Fonds pour 2001 seront disponibles après avoir pris en compte les soldes à retourner jusqu'à la 37^e Réunion (Décision 35/2).

3. Ce document évalue les modifications potentielles à l'allocation de ressources de 176 millions US \$ et présente des recommandations de modifications.

Budget 2000-2002 approuvé et ressources programmables

4. Le budget triennal 2000-2002 a été réparti de manière égale pour chacune des trois années comme le montre le Tableau 1.

Tableau 1

DISTRIBUTION DU BUDGET 2000-2002 PAR ANNÉE (US \$)

Recettes	2000	2001	2002	Total
Engagements	146 666 667	146 666 667	146 666 667	440 000 000
Solde à reporter 1997-1999	11 900 000	11 900 000	11 900 000	35 700 000
Total	158 566 667	158 566 667	158 566 667	475 700 000

5. De tout temps, le budget approuvé par les Parties a toujours été ajusté pour arriver au budget programmable. Le budget triennal programmable 2000-2002 est présenté au Tableau 2.

Tableau 2

BUDGET PROGRAMMABLE 2000-2002

Poste	Montant (US\$)
Budget approuvé d 2000-2002	475 700 000
Paiement des montants en souffrance des engagements avant 1997	5 398 351
Soldes des projets approuvés en 1999	6 912 140
Pertes imputables au mécanisme de taux de change fixe	(34 500 000)
Montants en souffrance des engagements 1997-1999	(12 390 978)
Engagements des pays n'ayant pas versé leurs contributions au Fonds	(10 069 740)
Budget programmable	431 049 773

6. Comme indiqué ci-dessus, outre le budget approuvé 2000-2002, le Secrétariat a reçu 5,4 millions \$ US en paiement des montants en souffrance des engagements avant 1997 et 6,9 millions \$ US en projets approuvés en 1999 et dont le niveau final approuvé avait été réduit en 2000. D'autres ajustements ont été faits pour tenir compte des 12,4 millions \$ US de montants en souffrance pour la période triennale 1997-1999, parce que la date de réception de ces montants en souffrances n'est pas connue, la perte d'environ 10,1 millions \$ US des engagements de pays d'économie en transition qui n'ont pas contribué au Fonds multilatéral et des 34,5 millions \$ US de pertes imputables au mécanisme de taux de change fixe, tels que projeté par le Trésorier.

Ressources pour 2000-2002

7. Le Tableau 3 présente les ressources pour 2000-2002. Ces dernières comprennent les ressources engagées en 2000 et 2001 ainsi que les ressources potentielles pour 2002. Ces ressources comprennent le budget programmable, les intérêts reçus et les soldes retournés des projets complétés et annulés.

Tableau 3

RESSOURCES PROGRAMMABLES POUR 2000-2002

Poste	Montant (US\$)
Budget programmable (du Tableau 2)	431 049 773
Intérêts reçus de 1999 à la 35e Réunion	27 559 565
Soldes retournés des 30e-36e Réunions (23 janvier 2002)	33 235 249
Total	491 844 587

8. Il est à noter qu'en moyenne, le Fonds multilatéral a reçu environ 25 % des engagements de contributions après l'année d'échéance. Le Comité exécutif a de tout temps utilisé les fonds provenant des intérêts et des soldes retournés pour couvrir les retards de paiement des contributions, pour approuver les projets qui lui sont soumis pour approbation. Il a également approuvé des projets dans l'attente de la réception des contributions.

Allocation de ressources

9. Cette section traite de l'allocation de ressources pour 2000-2001 et des soldes restants qui pourront s'ajouter à l'allocation de ressources de 2002.

10. Le niveau total de ressources pour 2000 et 2001 s'élevait à 329,4 millions \$ US dont 158,6 millions pour 2000 et 170,8 millions pour 2001. Le Tableau 4 présente les fonds approuvés au regard de l'allocation de ressources pour 2000 et 2001, avec les soldes provenant de ces allocations.

Tableau 4

FONDS APPROUVÉS POUR L'ALLOCATION DE RESSOURCES 2000-2001

Poste	Montant (\$ US)
Allocation de ressources 2000-2001	329 368 930
Fonds approuvés	
Agences d'exécution	262 246 649
Agences bilatérales	13 758 433
Comité exécutif et Secrétariat *	6 766 359
Sous-total	282 771 441
Le reste de l'allocation de la part d'investissement de l'année 2001	24 430 505
Fonds approuvés et allocation restante	307 201 946
Solde de 2000-2001 d'allocation de ressources duquel ont été déduits les fonds approuvés et l'allocation restante de l'année 2001	22 166 984

* Comprend aussi les fonctions surveillance et évaluation, les analyses techniques et les salaires du budget du Secrétariat jusqu'en 2004.

11. Les agences d'exécution ont soumis leurs projets à la 36e Réunion au regard de leurs allocations 2001 restantes. Le niveau réel d'approbations ne sera connu qu'après la 36e Réunion. Le Comité exécutif pourrait envisager d'autoriser le Secrétariat du Fonds à augmenter l'allocation pour 2002 sur la base des approbations actuelles à la 36e Réunion par rapport à l'allocation 2001.

12. Le Tableau 5 présente les ajustements possibles à l'allocation de ressources de 176 millions \$ US approuvé par le Comité exécutif à sa 35e Réunion sur la base des soldes restants de l'allocation de ressources 2000-2001.

Tableau 5

AJUSTEMENTS POSSIBLES À L'ALLOCATION DE RESSOURCES DE 2002

Poste	Montant (\$ US)
Allocation de ressources approuvée à la 35e Réunion	176 000 000
Solde de l'allocation de ressources de 2000-2001	22 166 984
TOTAL	198 166 984

13. Si le Comité exécutif approuve les ajustements possibles proposés au Tableau 5, le total de l'allocation pour 2002 pourrait atteindre 205 millions \$ US. Le Comité exécutif pourrait envisager de prendre en considération cet ajustement possible à la lumière de la Décision 35/2(e) mentionnée ci-dessus. Si un ajustement supplémentaire est approuvé, le Secrétariat du Fonds allouerait l'ajustement d'abord pour tenir compte de toute modification d'allocation ne portant pas sur des investissements et ensuite répartir le solde en fonction des parts d'investissement des agences, sauf instructions contraires du Comité exécutif.

Mise en œuvre de la Décision XI/7

14. L'engagement du budget approuvé pour 2000-2002 (475 700 000 \$ US) pourrait être réalisé ou dépassé au cours de cette période triennale sur la base des approbations des 282,8 millions \$ US en 2000-2001, et des approbations potentielles en 2002 pour le montant total ou partiel de 200,4 millions \$ US (y compris le reste de l'allocation du plan d'activités 2001 de 24,4 millions \$ US et de la somme de 176 millions \$ US en allocation approuvée pour le plan d'activités 2002).

RECOMMANDATIONS

Le Comité exécutif pourrait envisager de prendre en considération :

1. Notant le rapport sur les Modifications à l'allocation de ressources 2002 contenue dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/14/Rev.1.
2. Des modifications supplémentaires à l'allocation approuvée de 176 million \$ US à la lumière de la Décision 35/2, du solde de l'allocation de ressources 2000-2001 tels qu'ajustés en fonction des approbations émanant de la 36e Réunion et de la Décision XI/7.
